



HAL
open science

Construction scientifique et mise en politique de "la biodiversité"

Christian Deverre, Christine C. de Sainte Marie

► **To cite this version:**

Christian Deverre, Christine C. de Sainte Marie. Construction scientifique et mise en politique de "la biodiversité". Journées Ecosystèmes CONTinentaux et Risques ENVironnementaux (ECCOREV) : la biodiversité, confrontation de différents points de vue, Apr 2008, Aix-en-Provence, France. 11 p. hal-02814764

HAL Id: hal-02814764

<https://hal.inrae.fr/hal-02814764>

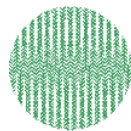
Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Journées ECCOREV : la BIODIVERSITÉ
Confrontation de différents points de vue
Aix-en-Provence, 4 avril 2008

**Construction scientifique
et mise en politique
de « la biodiversité »**



INRA

Christian Deverre & Christine de Sainte Marie
UR 767 Unité d'Ecodéveloppement Avignon

Introduction

2 objets de recherche

1) Les politiques de conservation de la "biodiversité" - 1990'

- **Internationalisation** (Sommet de la Terre, 1992) vs. politiques nationales et initiatives privées
- **Scientifisation** (« Evidence based policies ») vs. approches de la nature remarquable
- **Implication des populations locales** (« Développement Durable ») vs. exclusion

2 objets de recherche

2) Des changements majeurs / politiques antérieures (protection de la nature) : sources de tensions

- Tension entre définition globale des objectifs de conservation et mise en oeuvre nationale et locale des politiques
- Tension entre savoir scientifique sur la biodiversité et savoir empirique sur les pratiques de conservation

1

Socle des politiques de conservation de la biodiversité en Europe

1) La Directive “Habitats” (DH) 1992

- Un projet ambitieux pour la conservation des habitats naturels d'espèces de faune et de flore sauvages à l'échelle de l'UE (rationalisation et scientificisation de la protection de la biodiversité autour des paradigmes de la systémique et de la phytosociologie)
- Une innovation dans la conservation de la nature : association entre action de protection et activités humaines dans l'espace rural pour maintenir ces habitats en bon état de conservation
- Une démarche “pas à pas” : inventaires scientifiques, validation scientifique des aires et des objectifs de conservation, négociation avec les usagers locaux / définition des pratiques de conservation

2) Le Réseau écologique paneuropéen (REP)

- Le réseau écologique paneuropéen (paradigmes écologie du paysage / écoles NDL et Ukraine)
- Échelle continentale (Conseil de l'Europe)
- Etablissement physique de corridors entre les espaces protégés aux échelles régionales, nationales et transfrontalières
- Etat d'avancement plus développé à l'Est qu'à l'Ouest
- En France, ébauche de traduction de cet engagement international dans la « trame verte et bleue » (Carte : schéma de services des espaces naturels et ruraux de 2000)

2

Conservation de la biodiversité

Mise en oeuvre du socle DH & REP en France

La mise en oeuvre de la DH en France

- Les inventaires scientifiques ont suscité des conflits aigus avec les représentants des intérêts forestiers, agricoles et cynégétiques qui revendiquent d'être associés à la désignation des Zones Spéciales de Conservation (ZSC)
- Résolution du conflit :
 - constitution de comités de suivi associant G9 et collectivités locales
 - validation des futurs sites N 2000 par les conseils municipaux
 - sur chaque site validé, élaboration autonome d'un *document d'objectifs (DOCOB) définissant les objectifs de conservation et la contribution de chaque activité rurale à leur réalisation après négociation avec les parties prenantes*

=> **Plus de 1.300 ZSC désignées en 2007 (10% du territoire national et 30% des communes concernés)**

L'élaboration des DOCOB

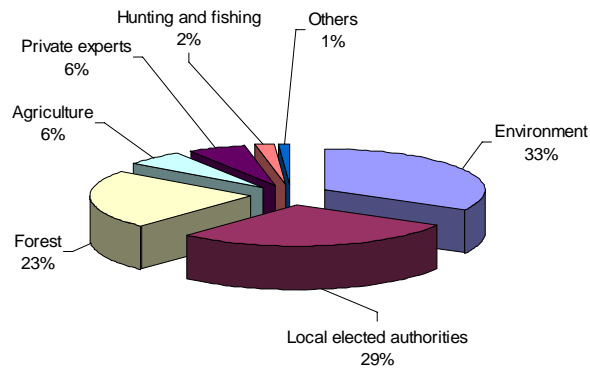
- Méthodologie : parvenir à des accords successifs sur un **diagnostic** biologique et socio-économique, sur les **objectifs** de conservation et sur les **actions** de gestion
- Acteurs impliqués sur chaque site : l'opérateur et ses chargés de mission, un comité de pilotage (28 membres en moyenne), des experts, des usagers
- Moyens: collecte des savoirs scientifiques existant sur la nature et la société, production d'études sur la nature et la société, savoirs experts, groupes de travail formels et informels (base thématique ou géographique)

Résultats

1 - Diversification sociale des responsabilités / protection de la nature

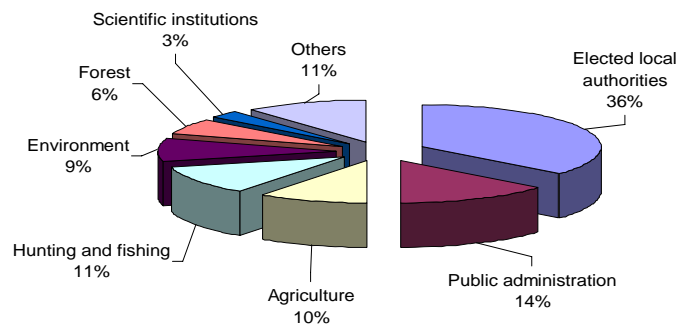
Les opérateurs des DOCOB

Sphere of competence of the project managers



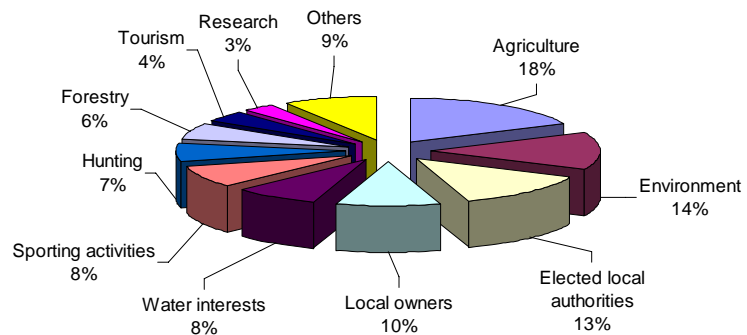
Comités de pilotage (membres nommés)

Institutional affiliation of the members of the steering committees



Groupes de travail

Sector of activity of working group members



Résultat 2 / Régime de production du savoir

- Connaissances utilisées pour la description des habitats et des espèces principalement puisées dans les bases de données locales produites par des associations naturalistes régionales ou locales (vs institutions scientifiques et/ou centralisées) institutions);
- Nouvelles études sur les habitats et les espèces concentrées sur des inventaires et des cartographies (vs. connaissances des interactions entre habitats et activités humaines) ; produites par les mêmes associations
- Absence d'institution nationale (ou internationale) comme source de référence pour aucun groupe de travail ou gestionnaire de site, à l'exception de la sphère des institutions forestières, déjà très centralisées.

=> Le savoir sur la nature demeure fondamentalement local et fragmenté

Résultat 3 / Pratiques de gestion recommandées

- Hormis pour la gestion forestière, rareté des guides méthodologiques (national ou européens) fournis comme ressources pour la gestion de la biodiversité par les parties prenantes localement
- Expérience antérieure de programmes agri-environnementaux a le plus souvent servi de base aux préconisations de gestion pour les zones humides et les prairies et parcours de montagne
- Les savoirs-faire et l'expérience des conseillers agricoles et des gestionnaires de réserves naturelles ont joué un rôle central dans l'élaboration de ces préconisations - sans (forte) connexion avec le concept d'« habitat »

=> Des plans de gestion principalement basés sur des expériences locales

Mise en oeuvre de la DH : premier bilan

- Résolution des tensions : choix de promouvoir les accords locaux sur la protection de la nature protection, en donnant de plus en plus de pouvoir aux collectivités locales, qui deviennent responsables du patrimoine naturel
- Ce choix de mise en oeuvre de la politique de conservation de la biodiversité a ouvert la voie à des centaines de débats locaux, élargissant considérablement l'implication sociale dans la protection de la nature.

Bilan (2) : limites de la décentralisation/ conservation de la biodiversité

- L'apprentissage social reste local – et précaire : pas d'institutionnalisation ni professionnalisation des compétences (chargés de mission), ni de lieu de capitalisation des expériences
- La Directive ne dit rien sur la nature et l'origine des ressources nécessaires à la mise en oeuvre des mesures de gestion des sites
- PDRH 2007-2013 : la politique de conservation de la biodiversité dans les espaces agricoles et forestiers sera assurée par les moyens et les instruments de la PAC (mesures agri-environnementales). Quid pour les autres activités?

Le réseau écologique pan-européen

- Quelles modalités de mise en œuvre de la trame verte et bleue (Grenelle de l'environnement) ?
 - d'autres DOCOB ou la Caisse des dépôts et Consignation ?
 - Nature des corridors ? Quelles sont les formes et les localisations pertinentes par rapport aux habitats et aux espèces ?
 - Qui va gérer leur maintenance aux différentes échelles ? Et avec quels moyens ?

Conclusions

- Les paradigmes autour desquels ont été bâties la DH et le REP sont considérés par certains écologues comme désuets / ceux qui émergent du Millénum Ecosystem Assessment (fonctions et services écosystémiques)
- Inscription dans les politiques publiques et opérationnalisation : nécessité de trouver les prises, les instruments et les acteurs ajustés aux objectifs que ces paradigmes reconfigurent
- De l'utilité de réfléchir à la manière dont cette reconfiguration peut être articulée ou retravaillée les politiques de conservation de la biodiversité en place DH ou autres (PAC – biodiversité dans les espaces de production, fonctionnalités)